

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) est un établissement social relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). Le CHRS se compose de 8 places urgence et de 38 places insertion.

### **A qui s'adresse le CHRS ?**

Le CHRS accueille des personnes « qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale » ( L.3451 du CASF)

Les places du CHRS Urgence sont réservées aux femmes isolées, en couple, avec ou sans enfants. L'orientation sur les places CHRS Urgence se fait via le 115 Familles.

Les places du CHRS Insertion accueille des hommes, des femmes, des couples avec ou sans enfants. L'orientation sur les places CHRS Insertion se fait via le SIAO. Les animaux sont acceptés sous conditions.

Une place du CHRS Insertion est réservée aux femmes victimes de la traite des êtres humains. L'orientation sur ces places se fait via le dispositif Ac-Sé.

### **Où se fait l'hébergement?**

L'hébergement se fait dans des appartements meublés et équipés, du studio au T5, meublés et équipés, répartis sur la Ville de Saint-Nazaire.

En fonction des compositions familiales, l'hébergement peut se faire en cohabitation.

### **Quelle est la durée d'hébergement ?**

Sur les places CHRS Urgence, la prise en charge initiale est de 15 jours. La prolongation de l'hébergement est soumise à conditions.

Sur les places CHRS Insertion, la prise en charge initiale est de 6 mois, renouvelable en fonction de l'avancée du projet d'hébergement. L'accès et la prolongation en CHRS est soumis à une demande d'aide sociale à l'hébergement accordée par le Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) est un établissement social relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). Le CHRS se compose de 8 places urgence et de 38 places insertion.

### **A qui s'adresse le CHRS ?**

Le CHRS accueille des personnes « qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale » ( L.3451 du CASF)

Les places du CHRS Urgence sont réservées aux femmes isolées, en couple, avec ou sans enfants. L'orientation sur les places CHRS Urgence se fait via le 115 Familles.

Les places du CHRS Insertion accueille des hommes, des femmes, des couples avec ou sans enfants. L'orientation sur les places CHRS Insertion se fait via le SIAO. Les animaux sont acceptés sous conditions.

Une place du CHRS Insertion est réservée aux femmes victimes de la traite des êtres humains. L'orientation sur ces places se fait via le dispositif Ac-Sé.

### **Où se fait l'hébergement?**

L'hébergement se fait dans des appartements meublés et équipés, du studio au T5, meublés et équipés, répartis sur la Ville de Saint-Nazaire.

En fonction des compositions familiales, l'hébergement peut se faire en cohabitation.

### **Quelle est la durée d'hébergement ?**

Sur les places CHRS Urgence, la prise en charge initiale est de 15 jours. La prolongation de l'hébergement est soumise à conditions.

Sur les places CHRS Insertion, la prise en charge initiale est de 6 mois, renouvelable en fonction de l'avancée du projet d'hébergement. L'accès et la prolongation en CHRS est soumis à une demande d'aide sociale à l'hébergement accordée par le Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

## L'hébergement en CHRS est-il gratuit ?

Si le ménage possède des ressources, une participation à l'hébergement est demandée à hauteur de 15 % des ressources pour les ménages de 1 à 2 personnes et de 10 % pour les ménages de 3 personnes et plus.

En CHRS Urgence, une provision pour risque d'un montant de 1 euro par semaine est également demandée.

En CHRS Insertion, une provision pour risque d'un montant de 30 euros pour 6 mois est également demandée

## Quel accompagnement est proposé à ces ménages ?

Le CHRS propose un accompagnement individualisé et des actions collectives adaptés aux besoins des personnes.

Un projet d'hébergement est élaboré en concertation avec la personne accueillie en prenant en compte les demandes et besoins exprimés. Ce projet permet de s'accorder sur le contenu de l'accompagnement : emploi / formation, démarches administratives, accès aux soins, soutien à la vie quotidienne, gestion du budget, accès au logement, soutien à la parentalité...

L'accompagnement doit permettre de rechercher une solution d'hébergement ou de logement plus pérenne et plus adaptée.

Le déroulement du séjour est soumis à un contrat de séjour et à règlement de fonctionnement sur les droits et les devoirs des résidents.

## L'hébergement en CHRS est-il gratuit ?

Si le ménage possède des ressources, une participation à l'hébergement est demandée à hauteur de 15 % des ressources pour les ménages de 1 à 2 personnes et de 10 % pour les ménages de 3 personnes et plus.

En CHRS Urgence, une provision pour risque d'un montant de 1 euro par semaine est également demandée.

En CHRS Insertion, une provision pour risque d'un montant de 30 euros pour 6 mois est également demandée

## Quel accompagnement est proposé à ces ménages ?

Le CHRS propose un accompagnement individualisé et des actions collectives adaptés aux besoins des personnes.

Un projet d'hébergement est élaboré en concertation avec la personne accueillie en prenant en compte les demandes et besoins exprimés. Ce projet permet de s'accorder sur le contenu de l'accompagnement : emploi / formation, démarches administratives, accès aux soins, soutien à la vie quotidienne, gestion du budget, accès au logement, soutien à la parentalité...

L'accompagnement doit permettre de rechercher une solution d'hébergement ou de logement plus pérenne et plus adaptée.

Le déroulement du séjour est soumis à un contrat de séjour et à règlement de fonctionnement sur les droits et les devoirs des résidents.

## Nous contacter

### Nantes

39bis rue Voltaire  
44600 Saint-Nazaire  
02 40 53 37 63

laresidence@solidarite-estuaire.fr

[www.solidarite-estuaire.fr](http://www.solidarite-estuaire.fr)

## Notre financeur



## Nous contacter

### Nantes

39bis rue Voltaire  
44600 Saint-Nazaire  
02 40 53 37 63

laresidence@solidarite-estuaire.fr

[www.solidarite-estuaire.fr](http://www.solidarite-estuaire.fr)

## Notre financeur

